



Quand le chagrin a des amis qui le consolent!

An English message will follow !

ENGAGEMENT FORMEL

Atteste que les déclarations faites dans le cadre de mon inscription à Dernière demeure internationale sont véridiques et sans équivoques;

Atteste que j'ai pris amplement connaissance de la politique de fonctionnement de Dernière demeure internationale;

M'engage à respecter les conditions et obligations reliées à ma qualité de membre.

Reconnais qu'aucune prise en charge ne pourra être effectuée avant le 1^{er} septembre 2019, et ce, sans l'atteinte de CINQ CENTS inscrits dans la base de données.

Reconnais qu'un délai de probation de 30 jours sera respecté avant la prise en charge de toute déclaration de sinistre.

M'engage à procéder au paiement à partir mon compte en ligne aussitôt requis. Je peux également déposer en tout temps des fonds à titre préventif.

Reconnais que tout manquement à cet engagement entraîne la suspension des droits jusqu'à régularisation. Un manquement prolongé sur un an entraîne la perte définitive du droit de membre et par conséquent la suppression de mes informations du fichier des membres.

En foi de quoi je signe pour valoir ce que de droit.

FORMAL COMMITMENT

Acknowledges that the statements made in connection with my registration at Dernière demeure internationale are true and unambiguous;

Acknowledges that I have become fully aware of the operating policy of Last International House;
Undertakes to respect the conditions and obligations related to my membership.

Recognize that no assumption of responsibility can be carried out before September 1st and this, without the achievement of FIVE CENTS registered in the database.

Acknowledges that a probationary period of 30 days will be respected before taking over any claim.

I agree to deposit the payment into my online account as soon as required. I can also deposit funds at any time for preventive purposes.



Quand le chagrin a des amis qui le consolent!

Recognize that any breach of this commitment results in the suspension of rights until regularization. A prolonged breach of one year entails the definitive loss of the right of membership and consequently the deletion of my information from the membership file.

In faith of what I sign for what is right.

